

Académie d'Aix-Marseille



Note de Conjoncture & d'Information

Rectorat / Direction de l'Analyse, des Études et de la Communication

Insertion dans la vie active en 2005 (enquêtes IVA IPA)

Document réalisé par:
Françoise Santoni

NC& I-06/59

Mars 2006

En bref

- L'accès à l'emploi se maintient à un faible niveau, comme l'année précédente.
- Le taux d'emploi diffère sensiblement d'une spécialité à une autre, essentiellement pour les formations des niveaux IV Pro et V Pro.
- L'insertion professionnelle à court terme s'avère moins aisée dans l'académie qu'au niveau national, notamment pour les anciens lycéens

L'insertion professionnelle des jeunes est étudiée par le biais de deux enquêtes annuelles : « Insertion dans la Vie Active » (IVA) et « Insertion Par l'Apprentissage » (IPA). Ces enquêtes renseignent sur l'insertion à court terme (7 mois après leur sortie), dans la vie active, des lycéens et apprentis sortant du système éducatif ou d'une formation d'apprentissage (établissements de l'éducation nationale publics ou privés sous contrat).

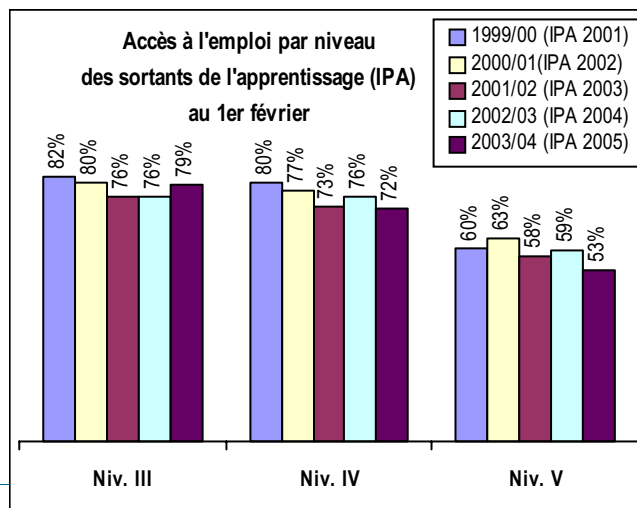
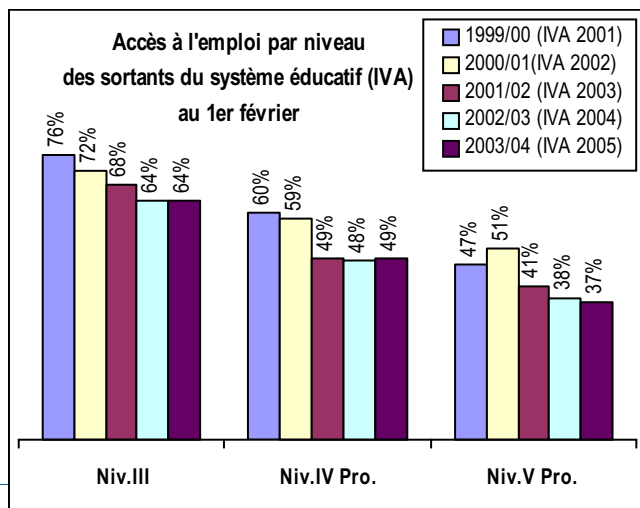
Ainsi, les résultats de cette note portent sur les sortants de l'année scolaire 2003-2004, enquêtés au 1er février 2005. Ne sont pas pris en compte les jeunes poursuivant leurs études, quelles qu'elles soient, donc, y compris l'apprentissage. De plus, ne sont retenus que les sortants à un niveau de qualification reconnu (niveaux IV Pro, V Pro et III) ; c'est pourquoi les élèves abandonnant en 1ère année de BEP/CAP sont exclus du champ d'enquête. Il en va de même pour les sortants de baccalauréat général ou technologique en raison de l'importance des poursuites d'études supérieures.

En ce qui concerne les spécialités de formation enquêtées, l'académie, contrairement au niveau national, a retenu toutes les spécialités.

Enfin, pour faciliter l'analyse, les situations des sortants ont été regroupées en trois catégories : Sans Emploi (inactivité ou chômage), Adaptation à l'Emploi (CES, contrat de qualification, stage), Emploi (salarié « classique », artisans et commerçants, emploi jeune).

Un niveau de formation élevé augmente les chances d'insertion des sortants de lycées et, dans une moindre mesure, celles des sortants de l'apprentissage. De 37% d'accès à l'emploi pour les lycéens sortant du niveau V Pro, on passe à 64% pour ceux du niveau III. Pour les sortants de l'apprentissage, l'écart constaté pour la part de jeunes en situation d'emploi selon le niveau de formation est moins important ; le taux d'accès à l'emploi est de 53 % au niveau V Pro et de 79% au niveau III.

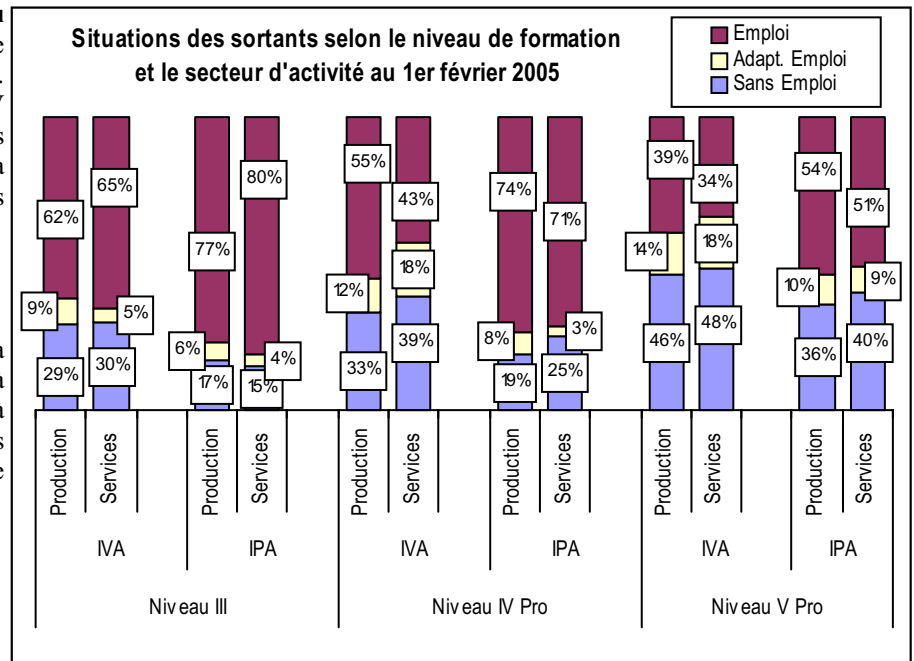
L'accès à l'emploi se maintient à un faible niveau, après les baisses sensibles des deux années précédentes. Pour les lycéens, le taux d'emploi non aidé se stabilise quel que soit le niveau de formation. En revanche, les sortants de l'apprentissage qui avaient été moins affectés par la chute de l'emploi les années précédentes, connaissent cette année une détérioration de leur situation d'emploi pour les niveaux IV et V. Cependant, l'accès à l'emploi des anciens apprentis issus des formations de niveau III progresse de 3 points en 2005 (79 % en février 2005 contre 76% en février 2004).



Globalement, l'accès à l'emploi en février 2005 des lycéens et des apprentis reste à un niveau faible.

Pour les lycéens, quel que soit le niveau de formation, la situation de l'emploi se maintient à un faible niveau depuis trois ans. Au niveau IV Pro en services et au niveau V Pro, l'accès à l'emploi se situe autour des 40%. Au niveau III et à celui du IV Pro de la production, l'emploi concerne moins des deux tiers des sortants en 2004 et en 2005.

Pour la filière de l'apprentissage, si la situation de l'emploi est plus favorable à court terme que pour les lycéens, l'accès à l'emploi des apprentis reste au dessous des valeurs observées en 2002, à l'exclusion de la filière des services de niveau III.



Situation des sortants des lycées (IVA) selon le niveau de formation et le secteur d'activité

NIVEAU	Secteur	Sortants fin 1999/00 (IVA 2001)			Sortants fin 2000/01 (IVA 2002)			Sortants fin 2001/02 (IVA 2003)			Sortants fin 2002/03 (IVA 2004)			Sortants fin 2003/04 (IVA 2005)		
		Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi
Niveau III	Production	15%	9%	77%	21%	12%	67%	24%	6%	69%	31%	7%	62%	29%	9%	62%
	Services	15%	9%	76%	19%	6%	75%	28%	5%	67%	30%	5%	65%	30%	5%	65%
	Ensemble	15%	9%	76%	20%	8%	72%	26%	6%	68%	30%	6%	64%	29%	7%	64%
Niveau IV Pro	Production	18%	10%	72%	16%	14%	70%	26%	12%	63%	34%	9%	58%	33%	12%	55%
	Services	24%	24%	52%	18%	30%	52%	33%	28%	40%	37%	21%	42%	39%	18%	43%
	Ensemble	21%	18%	60%	17%	24%	59%	30%	21%	49%	36%	16%	48%	36%	15%	49%
Niveau V Pro	Production	27%	21%	52%	23%	22%	55%	39%	18%	43%	45%	14%	40%	46%	14%	39%
	Services	34%	23%	43%	28%	23%	49%	38%	23%	39%	44%	20%	36%	48%	18%	34%
	Ensemble	31%	22%	47%	26%	22%	51%	38%	21%	41%	45%	18%	38%	47%	16%	37%

Situation des sortants de l'apprentissage (IPA) selon le niveau de formation et le secteur d'activité

NIVEAU	Secteur	Sortants fin 1999/00 (IPA 2001)			Sortants fin 2000/01 (IPA 2002)			Sortants fin 2001/02 (IPA 2003)			Sortants fin 2002/03 (IPA 2004)			Sortants fin 2003/04 (IPA 2005)		
		Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi
Niveau III	Production	9%	5%	86%	12%	4%	84%	17%	6%	77%	21%	2%	77%	17%	6%	77%
	Services	14%	4%	81%	18%	5%	77%	18%	6%	75%	21%	3%	76%	15%	4%	80%
	Ensemble	13%	4%	82%	15%	5%	80%	18%	6%	76%	21%	3%	76%	16%	5%	79%
Niveau IV Pro	Production	12%	8%	81%	12%	8%	80%	23%	7%	71%	13%	6%	80%	19%	8%	74%
	Services	19%	2%	79%	20%	4%	75%	21%	4%	74%	19%	7%	74%	25%	3%	71%
	Ensemble	16%	5%	80%	17%	6%	77%	22%	5%	73%	17%	7%	76%	23%	5%	72%
Niveau V Pro	Production	23%	15%	62%	23%	12%	65%	32%	10%	58%	29%	12%	59%	36%	10%	54%
	Services	35%	10%	55%	36%	8%	56%	35%	9%	56%	33%	7%	60%	40%	9%	51%
	Ensemble	26%	13%	60%	26%	11%	63%	33%	9%	58%	30%	11%	59%	37%	10%	53%

L'insertion sur le marché du travail des sortants de lycées ou d'apprentissage diffère sensiblement d'une spécialité à une autre, surtout pour les niveaux IV et V professionnels de formation.

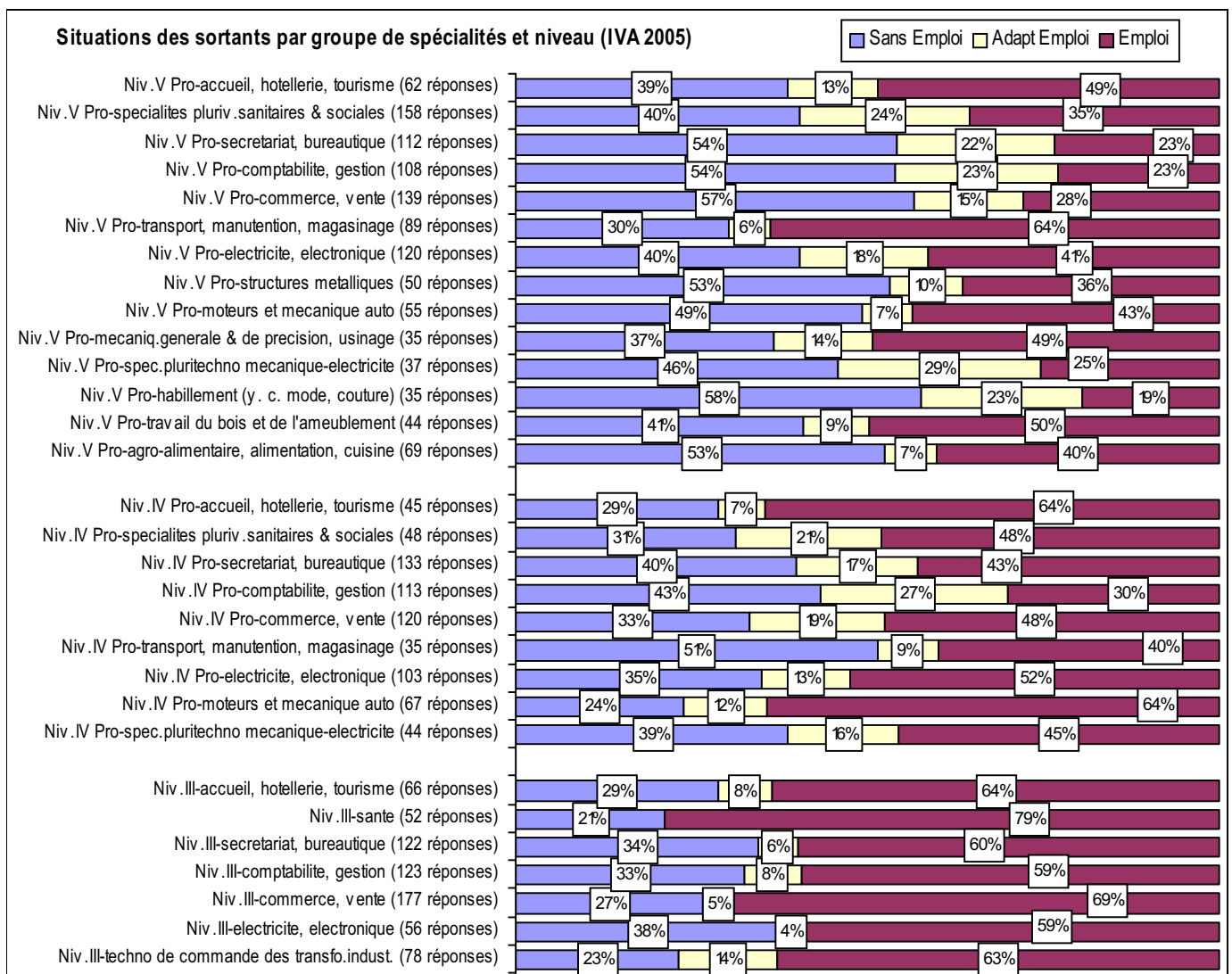
Pour les statistiques par niveau et groupe de spécialités (regroupement sur les 3 premiers caractères de la nomenclature nationale des spécialités de formation), seules les données reposant sur un niveau d'effectifs significatif (30 réponses au minimum) ont été publiées. Quelques groupes de spécialités se retrouvent à différents niveaux de formation.

Pour les anciens lycéens, quel que soit le groupe de spécialités, l'insertion est plus favorable pour les sortants du niveau III, l'accès à l'emploi non aidé y dépassant au moins les 59%. Notamment, la spécialité de la santé affiche 79% de sortants en situation d'emploi. Pour le niveau IV Pro et plus particulièrement pour le niveau V Pro, la situation d'emploi est plus variable. Au niveau IV Pro, si dans les spécialités de l'Accueil hôtellerie tourisme et des Moteurs et mécanique auto, 64 % des sortants occupent un emploi, en Comptabilité gestion ils ne sont que 30% dans ce cas. Quant au niveau V Pro, pour la quasi-totalité des spécialités étudiées, l'emploi non aidé ne concerne pas plus de 50% des sortants. Pour certaines spécialités dont deux à gros effectifs (le Secrétariat bureautique et la Comptabilité gestion), le taux d'emploi ne dépassent pas les 25%.

Une exception concerne le Transport manutention magasinage où le marché de l'emploi est favorable au niveau V Pro (64% des sortants en emploi).

Le recours aux emplois aidés concerne essentiellement les spécialités des niveaux V et IV Pro, la part des anciens lycéens occupant un emploi aidé dépassant souvent 10% de l'ensemble des situations constatées. Par exemple, la part des sortants ayant un emploi aidé dépasse les 25% pour deux groupes de spécialités : 29% en Habillement (y. c. mode, couture) de niveau V Pro et 27% en Comptabilité, gestion de niveau IV Pro.

Pour quelques groupes de spécialités, la moitié des sortants est sans activité : 58% en Habillement (Niv. V Pro), 54% en Secrétariat bureautique et en Comptabilité gestion (Niv. V Pro), 57% en Commerce, vente (Niv. V Pro)...



Pour les sortants de l'apprentissage, l'insertion est également facilitée par un niveau de formation élevé.

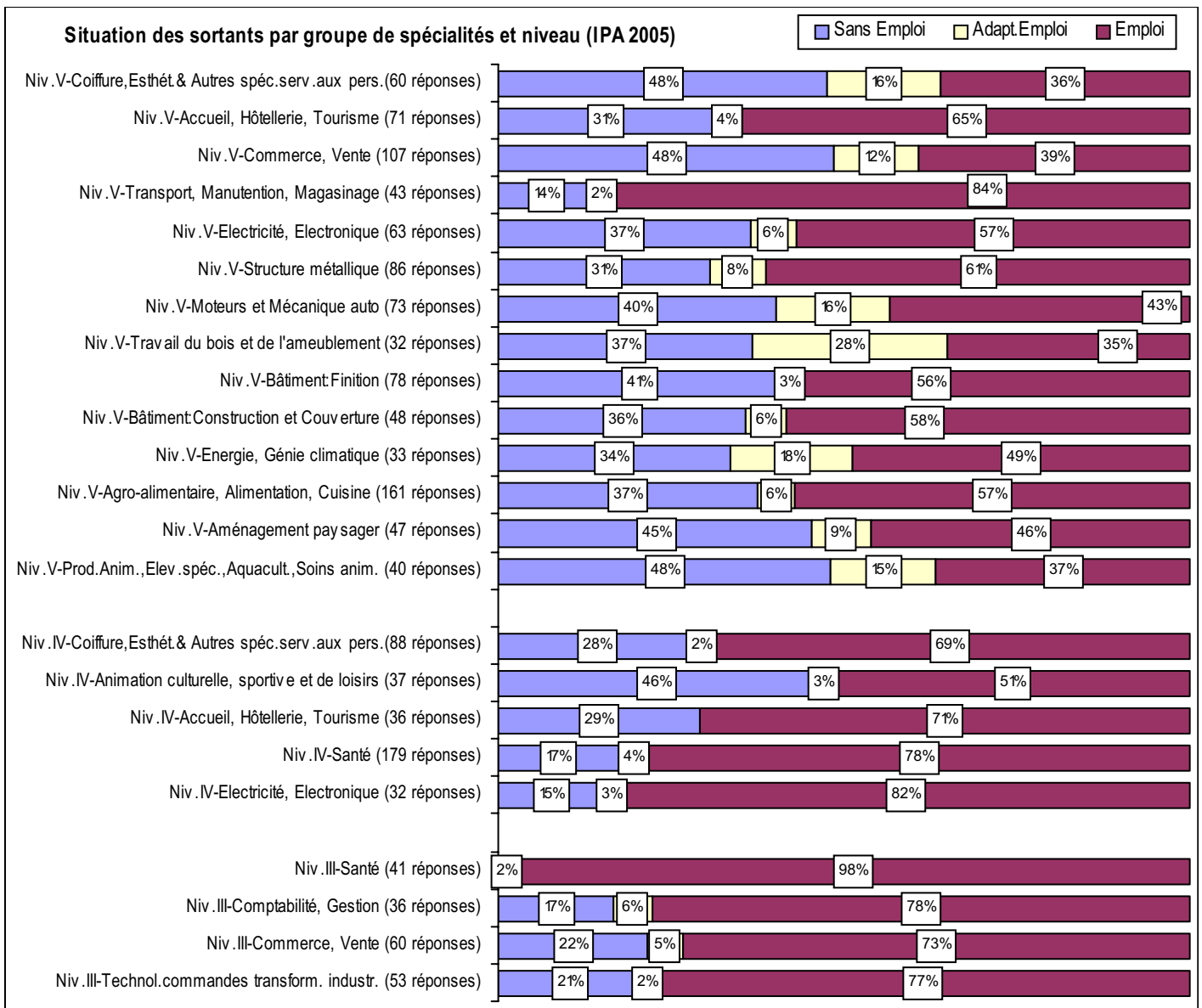
Au niveau III, quelle que soit la spécialité observée, 73% ou plus des sortants ont un emploi sept mois après leur sortie du système scolaire.

Au niveau IV, l'accès à l'emploi s'établit entre 51% pour la spécialité de l'Animation culturelle, sportive et de loisirs et 82% pour celle de l'Electricité, électronique.

Au niveau V, à l'identique des sortants de lycée, l'accès à l'emploi pour les anciens apprentis varie sensiblement selon la spécialité. De 35% d'accès à l'emploi pour le Travail du bois et de l'ameublement, on passe à 65% pour l'Accueil, hôtellerie, tourisme et à 84% pour le Transport, manutention, magasinage.

A niveau de formation égal, l'insertion professionnelle à court terme est plus favorable pour les sortants de l'apprentissage que pour ceux des lycées, quel que soit le groupe de spécialités observé. Par exemple, pour la spécialité de commerce-vente, l'accès à l'emploi s'établit à 39% au niveau V et à 73% au niveau III pour les anciens apprentis, contre respectivement 28% et 69% pour les anciens lycéens.

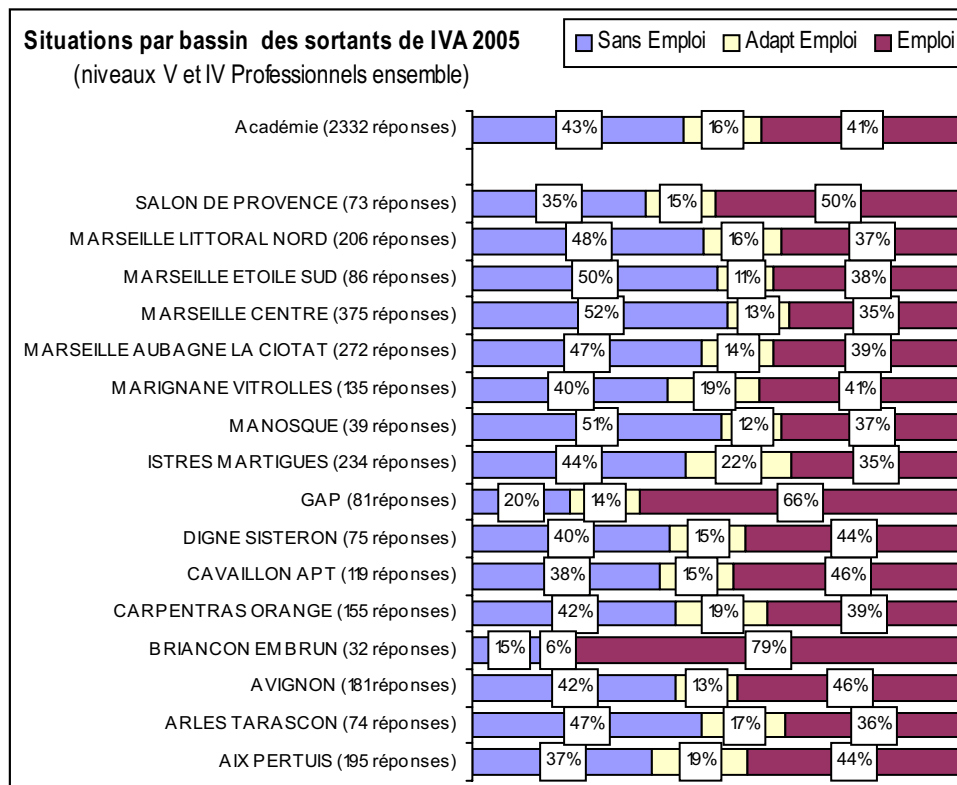
Toutefois, les études du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) montrent que, sur le long terme, cette disparité d'insertion à l'avantage des apprentis s'estompe.



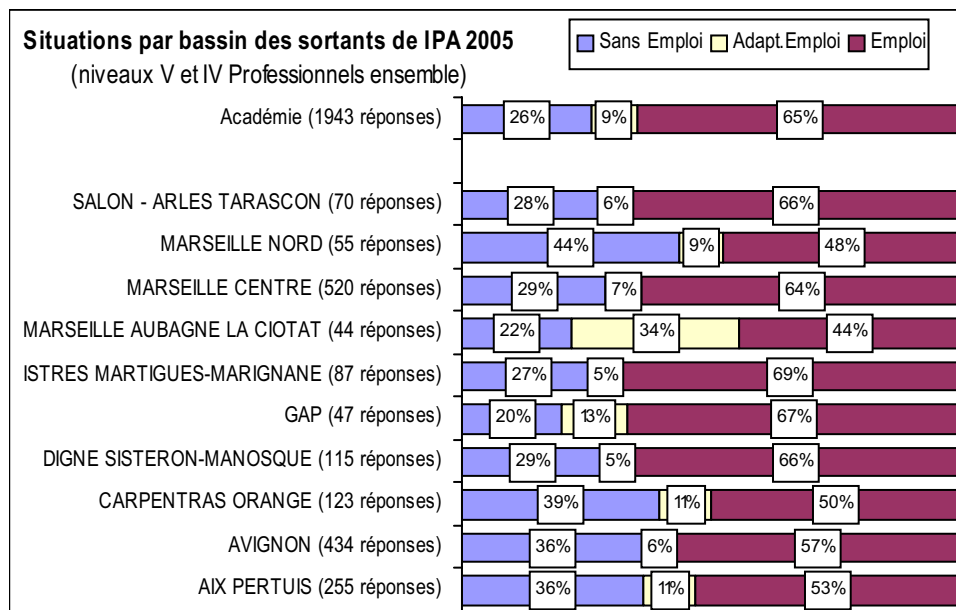
Situation par bassin de formation ou regroupement de bassins

De même, en raison de la faiblesse des effectifs, certains bassins ont dû être agrégés ensemble : par exemple, pour IPA, le bassin de Cavaillon-Apt a été regroupé avec celui d'Avignon. Enfin, pour conserver une certaine homogénéité dans la comparaison inter bassins, les résultats ne concernent que les sortants des deux niveaux IV et V professionnels ensemble.

Pour les sortants des lycées, les deux bassins alpins se distinguent sensiblement des autres par la situation des sortants. Si deux tiers ou plus des sortants des deux bassins alpins de Gap et de Briançon Embrun ont trouvé un emploi, pour tous les autres bassins de formation l'accès à l'emploi non aidé ne dépasse pas les 50%, voire les 40%. Notamment, les bassins de Marseille Centre et d'Istres Martigues ont un taux d'emploi de 35%.



Pour la filière de l'apprentissage, l'accès à l'emploi varie de 44% pour le bassin de Marseille Aubagne La Ciotat à 69% pour celui d'Istres Martigues Marignane.



Comparaison avec les résultats nationaux et les académies limitrophes

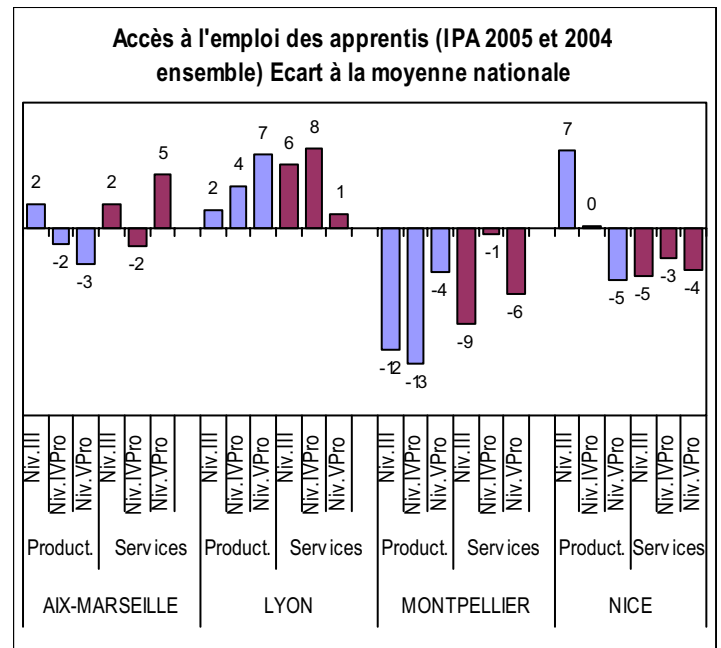
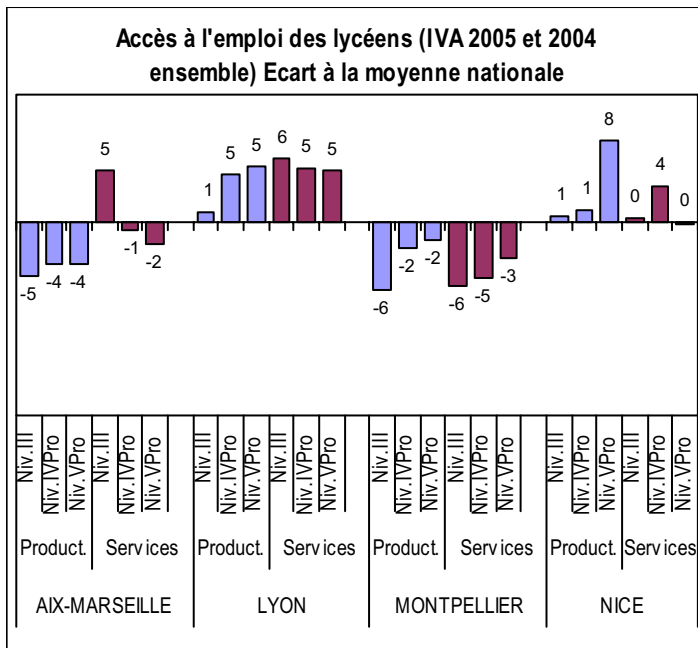
Pour permettre la comparaison avec les autres académies et la France métropolitaine, il a été nécessaire de cumuler les données des deux enquêtes IVA, celles de 2004 et de 2005. Pour ces deux enquêtes, la plupart des académies n'ont enquêté qu'une spécialité sur deux d'une année sur l'autre.

Pour harmoniser les comparaisons interacadémiques des enquêtes IPA avec celles des enquêtes IVA, les données des deux enquêtes IPA 2004 et IPA 2005 ont été cumulées, bien que leur champ respectif soit exhaustif.

Les conditions d'insertion sont globalement moins bonnes dans l'académie d'Aix-Marseille qu'au niveau national.

Pour les lycéens, seuls les sortants d'une formation de niveau III en spécialités de services accèdent plus souvent à un emploi qu'au niveau national. Comparée aux académies limitrophes, la situation de l'emploi pour l'académie d'Aix-Marseille est sensiblement comparable à celle de Montpellier, alors qu'elle est plus défavorable que celles de Nice et de Lyon.

Les apprentis à la sortie de leur formation ont une insertion sur le marché du travail légèrement plus favorable que les lycéens ; l'accès à l'emploi est supérieur à la moyenne nationale pour les formations des niveau III de production et des services et pour celles du niveau V des services. Par rapport aux académies limitrophes, la situation des anciens apprentis sur le marché du travail est plus favorable pour l'académie d'Aix-Marseille que pour celle des académies de Montpellier et de Nice.



QUALITE STATISTIQUE DES ENQUETES D'INSERTION

Application d'un intervalle de confiance

Les intervalles de confiance appliqués à la proportion des sortants en situation d'emploi (Taux d'emploi) selon le niveau de formation et le secteur d'activité de la spécialité montrent que les écarts entre cette proportion et ses bornes sont relativement petits ($\pm 1,2\%$ pour IVA et $\pm 1,6\%$ pour IPA). Les résultats sont ici satisfaisants du fait de l'importance des réponses par rapport à la population de référence.

En revanche, pour les populations de petites tailles avec un taux de réponse faible, les proportions étudiées sont à interpréter avec prudence. Par exemple, pour certains bassins de formation, le taux d'anciens lycéens (IVA) ou d'anciens apprentis (IPA) en situation d'emploi n'a pas une précision fine ; ainsi pour le Bassin de Manosque, l'accès à l'emploi des sortants de lycées (IVA) varie de $\pm 11,4\%$.

Malgré tout, les mêmes tendances s'observant d'une année sur l'autre, on peut considérer l'ensemble des données comme étant relativement significatives.

Niveaux de formation

VI - Années intermédiaires du premier cycle de l'enseignement secondaire (sections d'éducation spéciale et sections d'enseignement général et professionnel adaptées incluses), hors quatrième technologique.

V bis - Années terminales du premier cycle (troisièmes générales et technologiques) et quatrième technologique. Années intermédiaires du second cycle court (première année des certificats d'aptitude professionnelle (CAP) et brevets d'études professionnelles (BEP) en 2 ans, première et seconde années des CAP en 3 ans.

V - Années terminales du second cycle court (année terminale des CAP/BEP, CAP/BEP en 1 an), dites aussi « années de diplôme ». Années intermédiaires du second cycle long : secondes et premières générales et technologiques, première année de préparation des baccalauréats et brevets professionnels.

IV - Années terminales des seconds cycles longs. Sortants de l'enseignement supérieur sans diplôme.

III - Diplômés des cycles courts de l'enseignement supérieur : brevets de techniciens supérieurs (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT), diplômes d'études universitaires générales (DEUG), diplômes des formations paramédicales et sociales et des cycles courts des écoles de commerce, d'art, etc.

I-II - Diplômés des cycles longs de l'enseignement supérieur : licences, maîtrises, doctorats, diplômes des écoles d'ingénieurs et des cycles longs des écoles de commerce, d'art, etc.



Note de Conjoncture & d'Information

Rectorat / Direction de l'Analyse, des Études et de la Communication

Insertion dans la vie active en 2006 (enquêtes IVA IPA)

NC& I-06/75

Décembre 2006

En bref

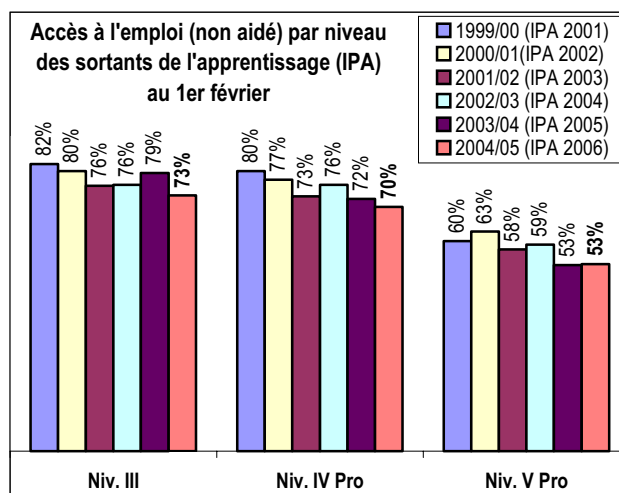
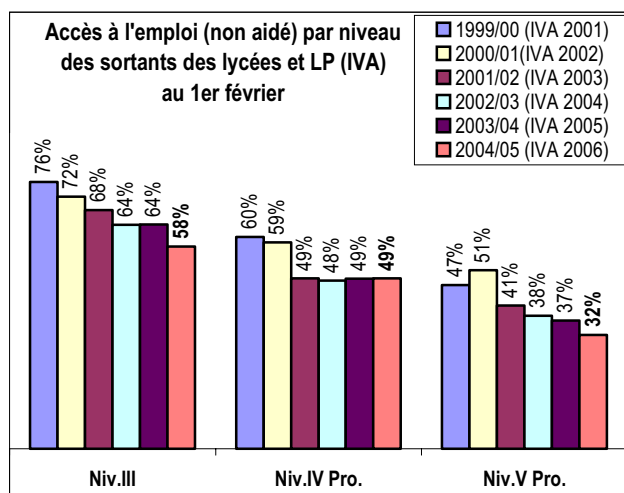
- L'accès à l'emploi non aidé continue de se dégrader pour les lycéens et les apprentis.
- Le taux d'emploi diffère sensiblement d'une spécialité à une autre, essentiellement pour les formations du niveau V professionnel.
- L'insertion professionnelle à court terme s'avère plus aisée dans les bassins de formation alpins.

Les sortants des lycées (IVA) et de l'apprentissage (IPA) à la fin de l'année scolaire 2004-2005, enquêtés au 1er février 2006 s'insèrent dans la vie active d'autant plus facilement que leur niveau d'études est élevé. Au niveau V Pro, 50% des lycéens et 63% des apprentis sont en activité, occupant un emploi aidé ou non aidé ou suivant un stage de formation. Au niveau III, les taux d'activité sont respectivement de 69% et 81% pour les lycéens et les apprentis.

A l'opposé, la moitié des anciens lycéens sortant du niveau V Pro sont inactifs qu'ils recherchent ou non un emploi. Aux niveaux IV pro et III, plus de 30% des anciens lycéens sont sans emploi. Les anciens apprentis, ayant une insertion à court terme plus favorable, connaissent une inactivité moindre, 37% au niveau V Pro, 23% au niveau IV Pro et 19% au niveau III.

Sortants fin 2004/2005, situation au 1er février 2006				
	Sortants des lycées et LP		Sortants de l'apprentissage	
	Sans Emploi	En activité	Sans Emploi	En activité
Niveau III	31%	69%	19%	81%
Niveau IV Pro	37%	63%	23%	77%
Niveau V Pro	50%	50%	37%	63%

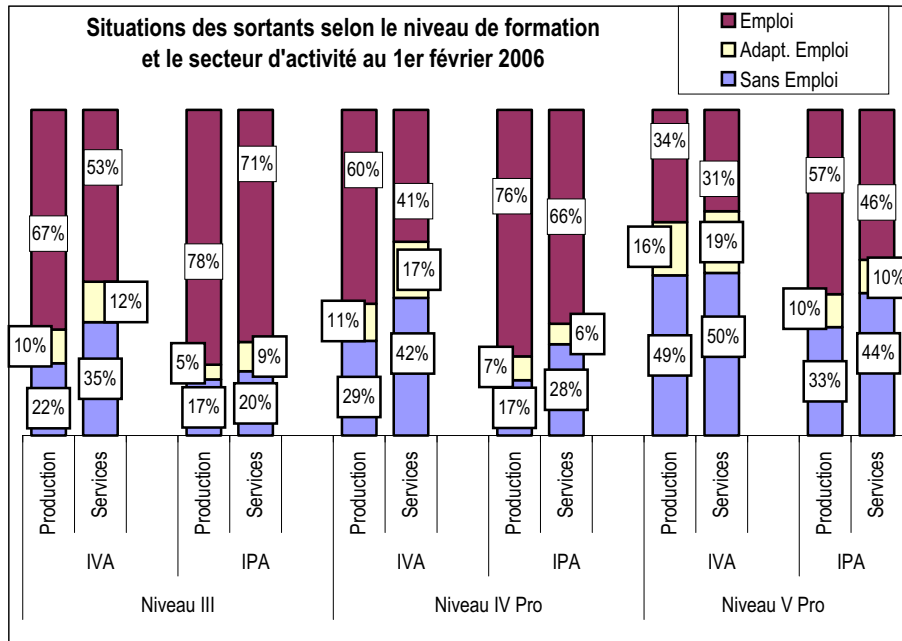
L'accès à l'emploi non aidé continue de se dégrader. Pour les lycéens, le taux d'emploi non aidé baisse par rapport à l'année précédente pour les niveaux III (- 6 points) et V Pro (- 5 points), tandis qu'il se stabilise à 49% pour le niveau IV Pro. De même, les sortants de l'apprentissage connaissent une baisse de l'accès à l'emploi pour les niveaux III (- 6 points) et IV Pro (- 2 points) ; seul le niveau V Pro voit son taux d'emploi se maintenir à 53% comme l'année précédente.



Les sortants des formations de production accèdent plus fréquemment à un emploi non aidé que ceux des formations des services.

Notamment au niveau IV Pro, 60% des lycéens des formations de production ont un emploi non aidé contre 41% en services. La part de l'adaptation à l'emploi qui regroupe les stages de formation et les contrats aidés est non négligeable, atteignant 10% et plus pour tous les sortants de lycées quels que soient le secteur d'activité et le niveau de la formation. Pour les anciens apprentis, le recours à des mesures d'adaptation à l'emploi est moins fréquent ; de 5% d'adaptation à l'emploi pour la production de niveau III, on passe à 10% pour les deux secteurs d'activité du niveau V Pro.

L'inactivité touche surtout les lycéens et les niveaux de formation les moins élevés. Ainsi, 50% des lycéens des formations des services de niveau V Pro sont à la recherche d'un emploi.



Situation des sortants des lycées et LP (IVA) selon le niveau et le secteur de formation

	Secteur	Sortants fin 2001/02 (IVA 2003)			Sortants fin 2002/2003 (IVA 2004)			Sortants fin 2003/2004 (IVA 2005)			Sortants fin 2004/2005 (IVA 2006)		
		Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi
Niveau III	Production	24%	6%	69%	31%	7%	62%	29%	9%	62%	22%	10%	67%
	Services	28%	5%	67%	30%	5%	65%	30%	5%	65%	35%	12%	53%
	Ensemble	26%	6%	68%	30%	6%	64%	29%	7%	64%	31%	12%	58%
Niveau IV Pro	Production	26%	12%	63%	34%	9%	58%	33%	12%	55%	29%	11%	60%
	Services	33%	28%	40%	37%	21%	42%	39%	18%	43%	42%	17%	41%
	Ensemble	30%	21%	49%	36%	16%	48%	36%	15%	49%	37%	15%	49%
Niveau V Pro	Production	39%	18%	43%	45%	14%	40%	46%	14%	39%	49%	16%	34%
	Services	38%	23%	39%	44%	20%	36%	48%	18%	34%	50%	19%	31%
	Ensemble	38%	21%	41%	45%	18%	38%	47%	16%	37%	50%	18%	32%

Situation des sortants de l'apprentissage (IPA) selon le niveau et le secteur de formation

	Secteur	Sortants fin 2001/02 (IPA 2003)			Sortants fin 2002/2003 (IPA 2004)			Sortants fin 2003/2004 (IPA 2005)			Sortants fin 2004/2005 (IPA 2006)		
		Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi	Sans Emploi	Adapt. Emploi	Emploi
Niveau III	Production	17%	6%	77%	21%	2%	77%	17%	6%	77%	17%	5%	78%
	Services	18%	6%	75%	21%	3%	76%	15%	4%	80%	20%	9%	71%
	Ensemble	18%	6%	76%	21%	3%	76%	16%	5%	79%	19%	8%	73%
Niveau IV Pro	Production	23%	7%	71%	13%	6%	80%	19%	8%	74%	17%	7%	76%
	Services	21%	4%	74%	19%	7%	74%	25%	3%	71%	28%	6%	66%
	Ensemble	22%	5%	73%	17%	7%	76%	23%	5%	72%	23%	7%	70%
Niveau V Pro	Production	32%	10%	58%	29%	12%	59%	36%	10%	54%	33%	10%	57%
	Services	35%	9%	56%	33%	7%	60%	40%	9%	51%	44%	10%	46%
	Ensemble	33%	9%	58%	30%	11%	59%	37%	10%	53%	37%	10%	53%

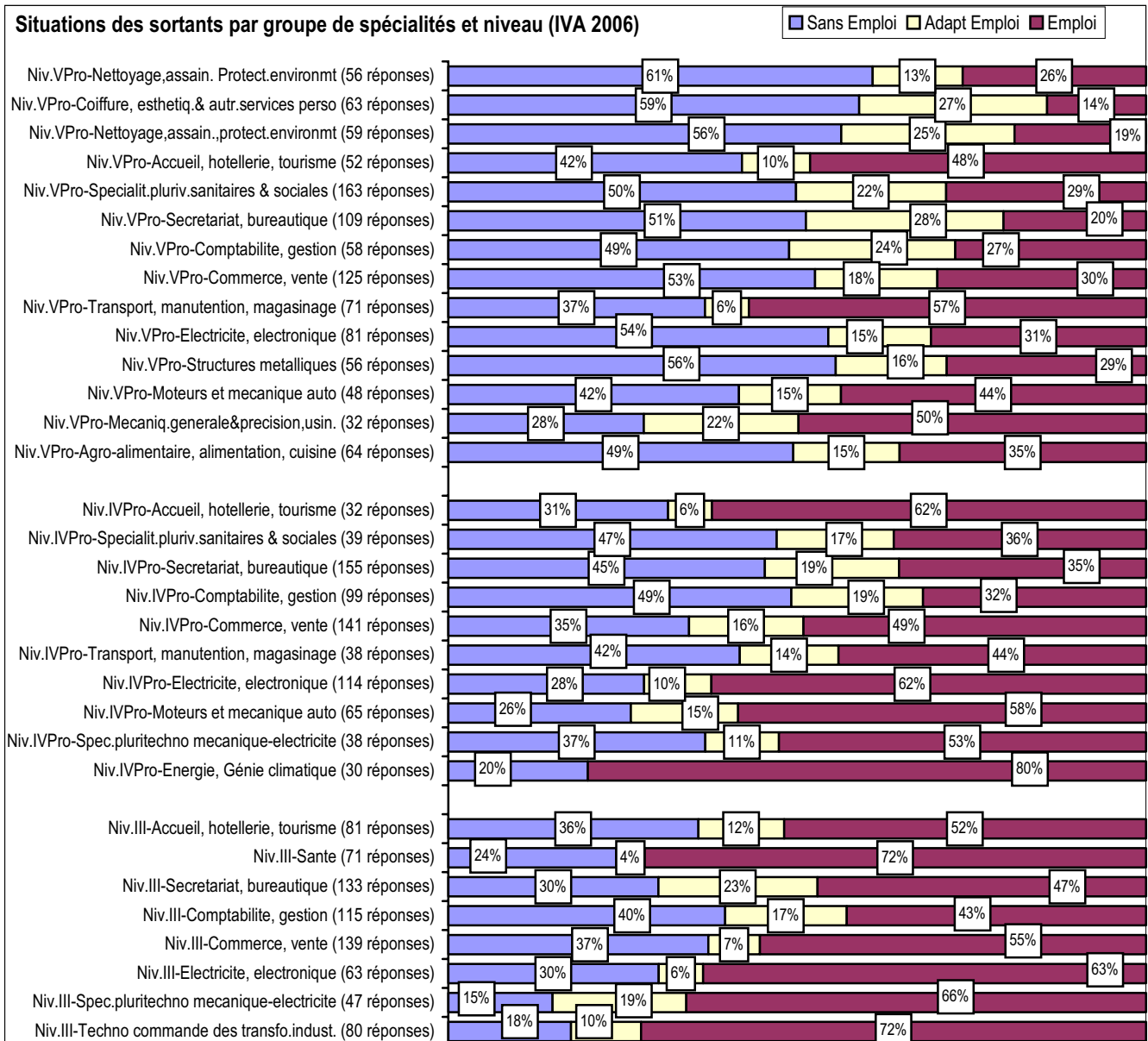
L'insertion sur le marché du travail des sortants de lycées ou d'apprentissage diffère sensiblement d'une spécialité à une autre. Pour les statistiques par niveau et groupe de spécialités (regroupement sur les 3 premiers caractères de la nomenclature nationale des spécialités de formation), seules les données reposant sur un niveau d'effectifs significatif (30 réponses au minimum) ont été publiées. Quelques groupes de spécialités se retrouvent à différents niveaux de formation.

Pour les anciens lycéens, pour chacun des niveaux de formation, l'accès à un emploi non aidé varie sensiblement d'une spécialité à une autre : au niveau III, il s'échelonne de 43% pour la Comptabilité gestion à 72% pour la Santé et les Technologies de commande des transformations industrielles. Aux niveaux IV et V Pro, les écarts entre les taux d'accès à l'emploi selon le groupe de spécialités sont encore plus prononcés. Au niveau V Pro, de 19% des sortants de Nettoyage assainissement protection environnement en situation d'emploi, on atteint 57% pour le Transport manutention magasinage.

Le recours à l'emploi aidé et le suivi de stage pallient l'inactivité, surtout pour le niveau V Pro où les taux d'emploi non aidé restent en grande majorité en deçà de 50% ; les sortants de Mécanique générale et de précision, usinage atteignent 72% d'activité si l'on cumule l'emploi non aidé et aidé.

Concernant les 4 groupes de spécialités à forts effectifs, l'insertion est d'autant meilleure que le niveau de formation s'élève. Pour les formations des services, le taux de sortants ayant un emploi reste faible à tous les niveaux de formation ; 55% pour le Commerce vente, 43% pour la Comptabilité gestion et 47% pour le Secrétariat bureautique ont un emploi pour le niveau III.

Groupe de spécialités	Niveau	Sans Emploi	Adapt Emploi	Emploi
Electricite, electronique	Niv. III	30%	6%	63%
	Niv. IV Pro	28%	10%	62%
	Niv. V Pro	54%	15%	31%
Commerce, vente	Niv. III	37%	7%	55%
	Niv. IV Pro	35%	16%	49%
	Niv. V Pro	53%	18%	30%
Comptabilite, gestion	Niv. III	40%	17%	43%
	Niv. IV Pro	49%	19%	32%
	Niv. V Pro	49%	24%	27%
Secretariat, bureautique	Niv. III	30%	23%	47%
	Niv. IV Pro	45%	19%	35%
	Niv. V Pro	51%	28%	20%



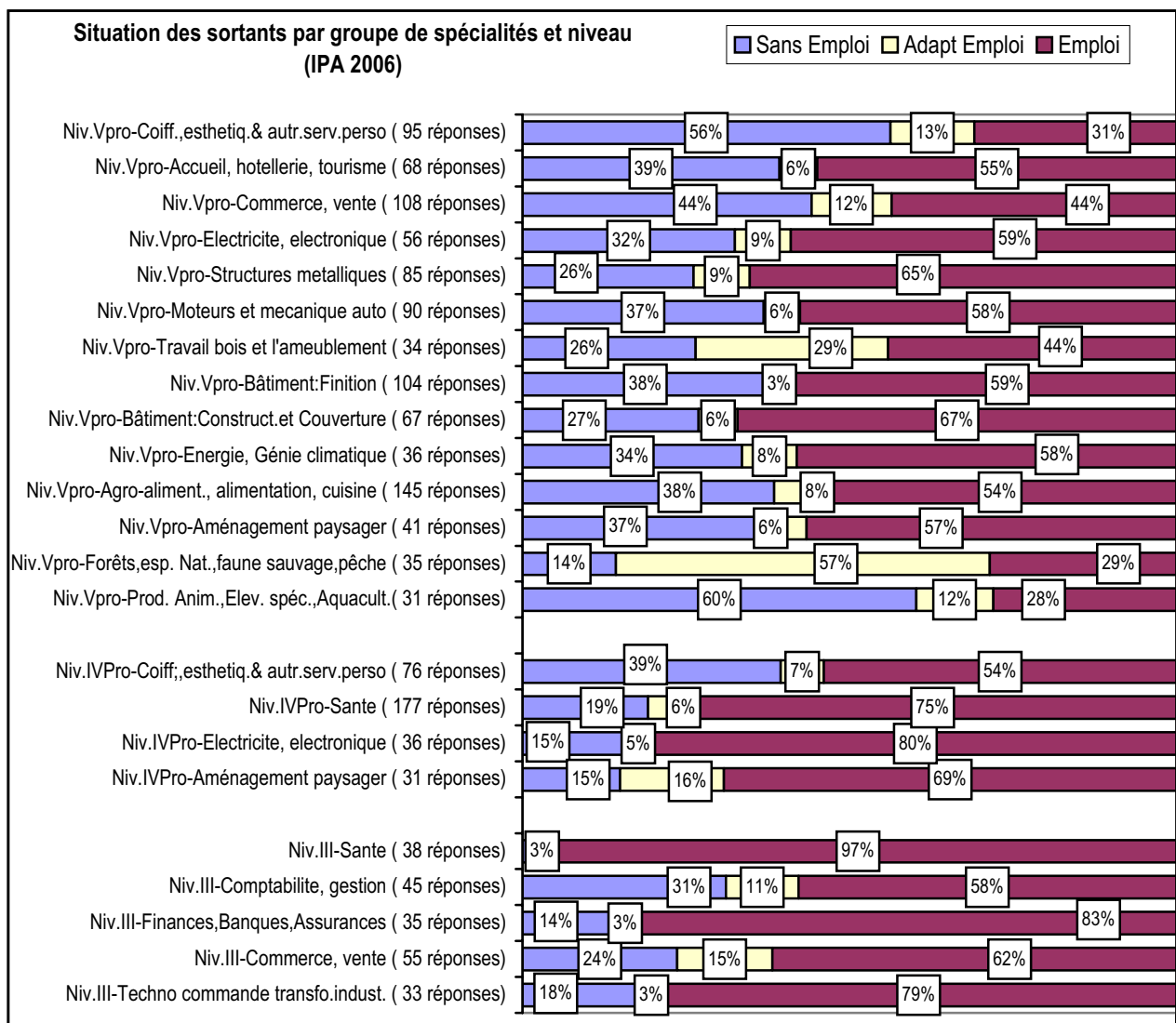
Pour les sortants de l'apprentissage, l'insertion est également facilitée par un niveau de formation élevé.

Au niveau III, l'accès à l'emploi s'établit de 58% pour la Comptabilité gestion à 97% pour la Santé et au niveau IV Pro, de 54% pour la spécialité de la Coiffure esthétique autres services aux personnes à 80% pour celle de l'Electricité, électronique. Au niveau V Pro, à l'identique des sortants de lycée, l'accès à l'emploi pour les anciens apprentis varie sensiblement selon la spécialité. De 28% d'accès à l'emploi pour les Productions animales élevage spécialisé aquaculture soins animaux, on passe à 67% pour le Bâtiment construction et couverture.

La comparaison de l'insertion professionnelle à court terme selon la filière de formation, apprentissage ou système scolaire, doit être nuancée pour tenir compte, entre autres, de deux phénomènes ; les anciens apprentis ont l'avantage de bénéficier pendant leur formation d'un contrat de travail tandis que les formations d'un même groupe de spécialités, dispensées en CFA ou en lycée, ne sont pas forcément identiques et peuvent donc ne pas avoir des débouchés professionnels comparables.

Ainsi, on constate qu'à niveau de formation égal, l'insertion professionnelle est assez fréquemment plus favorable pour les sortants de l'apprentissage que pour ceux des lycées pour certaines filières telles que, par exemple, les spécialités de Commerce vente: l'accès à l'emploi non aidé pour les anciens apprentis s'établit à 44% au niveau V Pro et à 62% au niveau III, contre respectivement 30% et 55% pour les anciens lycéens. En revanche, on note pour d'autres groupes de spécialités une similitude des taux d'inactivité entre les deux filières d'enseignement ; au niveau III, 18% des apprentis et des lycéens des spécialités des Technologies de commandes des transformations industrielles sont sans emploi et au niveau V Pro, plus de la moitié des sortants de la Coiffure, esthétique, autres spécialités des services aux personnes sont inactifs, qu'ils s'agissent d'apprentis ou de lycéens.

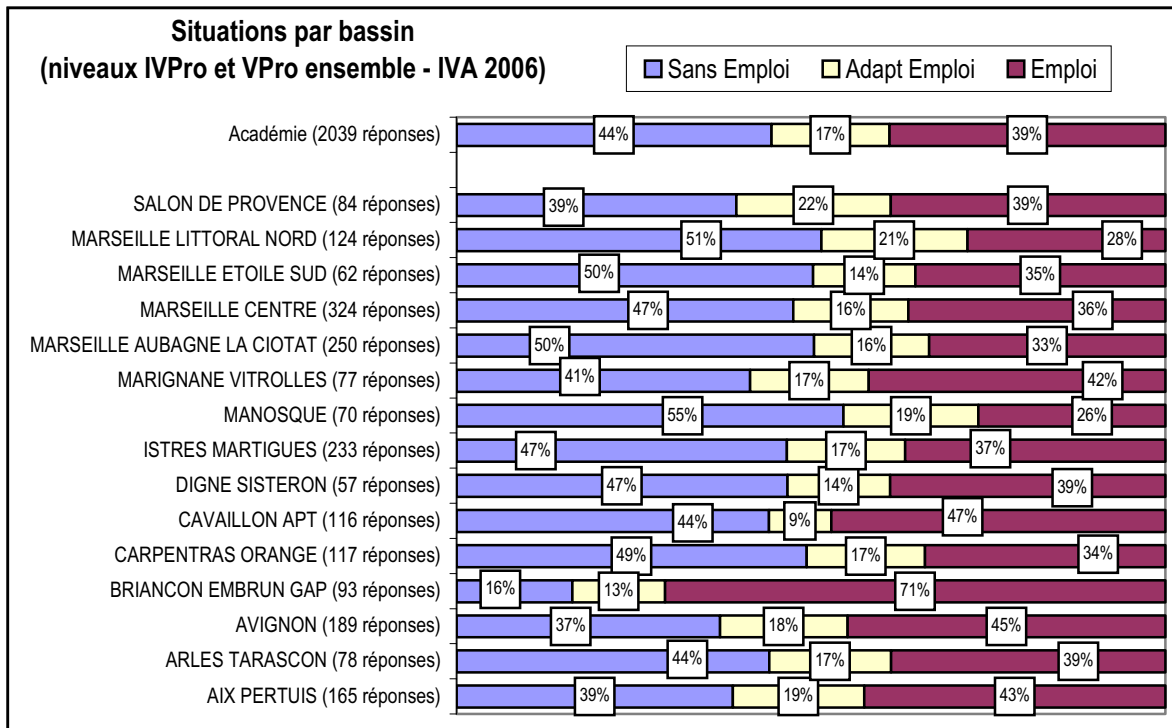
Enfin, les études du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) montrent que, sur le long terme, les éventuelles disparités d'insertion à l'avantage des apprentis s'estompent.



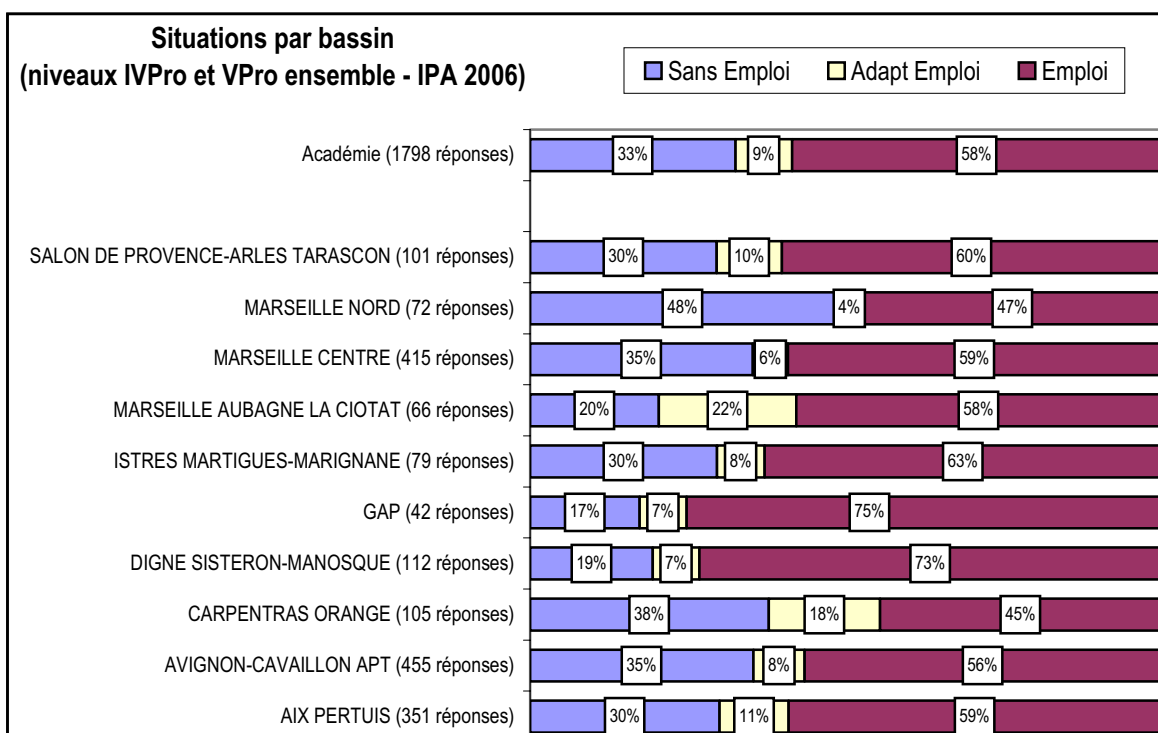
Situation par bassin de formation ou regroupement de bassins

De même, en raison de la faiblesse des effectifs, certains bassins ont dû être agrégés : par exemple, pour IPA, le bassin de Cavaillon-Apt a été regroupé avec celui d'Avignon. Enfin, pour conserver une certaine homogénéité dans la comparaison inter bassins, les résultats ne concernent que les sortants des deux niveaux IV et V professionnels ensemble.

Pour les sortants des lycées, les deux bassins alpins se distinguent sensiblement des autres par la situation des sortants. Si 71% des sortants de l'ensemble des deux bassins alpins de Gap et de Briançon Embrun ont trouvé un emploi, pour tous les autres bassins de formation l'accès à l'emploi non aidé ne dépasse pas les 50%, voire les 30%. Notamment, les bassins de Marseille Littoral Nord et de Manosque ont un taux d'emploi respectif de 28% et 26%.



Pour la filière de l'apprentissage, l'accès à l'emploi varie de 45% pour le bassin de Carpentras Orange à 75% pour celui de Gap.



Méthodologie

L'insertion professionnelle des jeunes est étudiée par le biais de deux enquêtes annuelles : « Insertion dans la Vie Active » (IVA) et « Insertion Par l'Apprentissage » (IPA). Ces enquêtes renseignent sur l'insertion à court terme (7 mois après leur sortie), dans la vie active, des lycéens et apprentis sortant du système éducatif ou d'une formation d'apprentissage (établissements de l'éducation nationale publics ou privés sous contrat).

Ainsi, les résultats de cette note portent sur les sortants de l'année scolaire 2004-2005, enquêtés au 1er février 2006. Ne sont pas pris en compte les jeunes poursuivant leurs études, quelles qu'elles soient, donc, y compris l'apprentissage. De plus, ne sont retenus que les sortants à un niveau de qualification reconnu (niveaux IV Pro, V Pro et III) ; c'est pourquoi les élèves abandonnant en 1ère année de BEP/CAP sont exclus du champ d'enquête. Il en va de même pour les sortants de baccalauréat général ou technologique en raison de l'importance des poursuites d'études supérieures.

En ce qui concerne les spécialités de formation enquêtées, l'académie, contrairement au niveau national, a retenu toutes les spécialités.

Enfin, pour faciliter l'analyse, les situations des sortants ont été regroupées en trois catégories : Sans Emploi (inactivité ou chômage), Adaptation à l'Emploi (contrat de professionnalisation, CEI, CAE, CES,... et stage de formation), Emploi (salarié « classique », y compris les Contrats Nouvelles Embauches, artisans et commerçants).

Niveaux de formations retenus dans la Note :

V Pro - Années terminales du second cycle court : année terminale des CAP/BEP, CAP/BEP en 1 an, MC de niveau V.

IV Pro - Années terminales des seconds cycles longs : année terminale de BAC PRO, BAC PRO en 1 an, Brevet Professionnel (BP), MC de niveau IV.

III - Diplômés des cycles courts de l'enseignement supérieur : brevets de techniciens supérieurs (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT), diplômes des formations paramédicales et sociales et des cycles courts des écoles de commerce, d'art, etc.

QUALITE STATISTIQUE DES ENQUETES D'INSERTION

Application d'un intervalle de confiance

Les intervalles de confiance appliqués à la proportion des sortants en situation d'emploi (Taux d'emploi) selon le niveau de formation et le secteur d'activité de la spécialité montrent que les écarts entre cette proportion et ses bornes sont relativement petits ($\pm 1,3\%$ pour IVA et $\pm 1,6\%$ pour IPA). Les résultats sont ici satisfaisants du fait de l'importance des réponses par rapport à la population de référence.

En revanche, pour les populations de petites tailles avec un taux de réponse faible, les proportions étudiées sont à interpréter avec prudence. Par exemple, pour certains bassins de formation, le taux d'anciens lycéens (IVA) ou d'anciens apprentis (IPA) en situation d'emploi n'a pas une précision fine ; ainsi pour le Bassin de Digne Siste-ron, l'accès à l'emploi des sortants de lycées (IVA) varie de $\pm 9,3\%$.

Malgré tout, les mêmes tendances s'observant d'une année sur l'autre, on peut considérer l'ensemble des données comme étant relativement significatives.